



## Un prestataire refuse de clôturer les comptes. Est-ce un vol ?

-----  
Par cgravedoctor

Bonjour,

J'ai dénoncé un contrat avec un prestataire. Celui-ci refuse de clôturer mes comptes, invoquant divers prétextes successivement mensongers puis fallacieux. Il ne conteste ni la dénonciation du contrat ni qu'il me doit de l'argent. Il se contente de multiplier les prétextes pour ne pas clôturer les comptes. Le résultat est que le prestataire me doit plusieurs milliers d'euros que je n'arrive donc pas à récupérer.

Est-ce que cela constitue juridiquement un vol ?

Sinon, quelle est la qualification appropriée pour porter l'affaire en justice ?

Accessoirement et selon la qualification retenue, quel serait le tribunal compétent (tribunal judiciaire ou tribunal de commerce) ?

Merci.

-----  
Par osram

Bonjour,

Il vous doit de l'argent, avez vous des preuves solides ?

Pour le tribunal, quelles sont vos qualités respectives ?

Particulier, artisan, commerçant ?